

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

et des Décisions du Maire

Séance du Lundi 20 Mai 2019.

L'An deux mille dix-neuf, le Lundi 20 Mai, à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de Grigny, légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Philippe RIO, Maire.

Étaient Présents : **20**

P. RIO - D. ATIG – F. OGBI - Y. LE BRIAND – S. LAATIRISS - C. TAWAB KEBAY – P. TROADEC - A. ZERKAL - S. BELLAHMER - P. LOUISON - J. BORTOLI - C. VAZQUEZ – F. NDOMBELE – M. GAMIETTE - M. SOILHI – M. AUBRY - L. CAMARA – S. GIBERT – S. GAUBIER – K. OUKBI.

Absents Excusés Représentés : **7**

Y. BOUKANTAR représenté par M. AUBRY – Y. ITOUA représentée par C. TAWAB KEBAY – C. RENKLICAY représentée par P. RIO – G. BAGAVANE représenté par S. LAATIRISS – C. MABANZA représentée par F. OGBI – L. HERGAUX représentée par D. ATIG – A. LAMOTHE représentée par K. OUKBI.

Absente excusée : **1**

E. ETE.

Absents : **7**

A. QAROUACH – T. DIAWARA – S. GHENAIM – C. M' PIANA – S. BENDIAB – D. DIARRA – G. BINOIS.

Délibération N° DEL – 2019 – 0065 : « Autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer la convention commune entre le partenaire principal et les partenaires de projet du programme opérationnel URBACT III – ON STAGE Music schools for social change (Sur Scène – Des écoles de musique pour le changement social) ».

Le Conseil Municipal,

Vu la convention commune liant la ville au projet ON STAGE – Music schools for social change du programme européen URBACT, et notamment sa page 24,

Considérant qu'il convient de signer cette convention en raison de l'intérêt pour la Ville de participer à cet échange de bonnes pratiques et afin de couvrir les frais inhérents à cette participation,

Délibère, et,

Article 1 : Autorise Monsieur le Maire à signer la convention commune entre le partenaire principal et les partenaires de projet du programme opérationnel URBACT III – ON STAGE Music schools for social change telle qu'annexée à la présente délibération.

